

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 717

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratier (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. Pas de personnel non qualifié.

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Tous les combustibles **Mazout**
s'achètent chez
ANTHRACOKE S. A.

Place des Eaux-Vives 8 Téléphones: 4.32.50
3 lignes 4.32.59
4.32.58

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE Téléphone 4.26.79

5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les
articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier

La montre
élégante et précise
chez
ZBINDEN
3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc

Waterman
à cartouche
d'encre

PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.59

Résolutions du Congrès d'Interlaken

4) Résolution sur les droits économiques présentée par Mme Avra THEODOROPoulos (Grèce).

L'Alliance Internationale des Femmes, réunie à Interlaken en août 1946.

Declare que la dépendance économique des femmes et la limitation de leur champ de travail sont une des causes de l'influence restreinte qu'elles peuvent avoir sur les affaires nationales et mondiales, de même que cette limitation diminue leur plein développement et le sentiment de leur responsabilité sociale.

Fortifiée dans ses opinions par l'évidence merveilleuse de l'aptitude et du talent des femmes dans tous les domaines pendant la guerre.

Réitère les demandes qu'elle a toujours eues à son programme, soit:

1. Que les salaires soient basés sur la valeur du travail évaluée en termes de qualifications techniques et d'aptitude. Cette ré-

gle doit être appliquée dans tous les cas, que le travail soit fait en commun par des hommes et des femmes, ou par l'un ou l'autre des deux sexes séparément.

2. Qu'une égalité de préparation technique soit offerte aux filles comme aux garçons, aux femmes comme aux hommes; le droit d'entrée et d'avancement dans toutes les professions et tous les métiers doit être le même pour les deux sexes, ainsi que les conditions d'admission dans les syndicats et organisations professionnelles; de même la protection contre l'exploitation, les accidents ou maladies industrielles, les mêmes mesures sociales et assurances sociales doivent être basées sur des contributions égales et des bénéfices égaux en prenant en considération les questions de l'hygiène et de la maternité.

3. Que des restrictions basées sur le sexe de la personne ou le fait qu'une femme est mariée, soient abolies; qu'au contraire, toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour aider la femme mariée ou la mère à contribuer directement, si elle le désire, à la vie économique de la communauté dans les conditions qui lui conviennent le mieux.

Le Congrès demande donc aux gouvernements d'instituer des conditions d'égalité dans leurs services publics et d'exercer leur influence sur les entreprises privées, reconnaissant que les bas salaires des femmes abaissent le niveau de vie de tous les travailleurs, aboutissant à une sous-évaluation des femmes en tant que personnes et citoyennes, sans parler des conditions sociales indésirables qui en sont la conséquence.

(à suivre)

Les femmes dans les commissions

Mlle Marthe Salquin, coiffeuse à Moudon, a été nommée par le Conseil d'Etat membre de la commission professionnelle pour le métier de coiffeur.

Mme Jean Carrard-Godall, à Lausanne, a été nommée, par le Conseil fédéral, membre de la commission fédérale pour le contrôle des prix. Elle y remplace Mme Schönauer-Regenass, de Richen (Bâle), qui a donné sa démission. Mmes Carrard et M. Henri Blanc, secrétaire de la Chambre vaudoise d'agriculture, à Lausanne, sont les seuls représentants de la Suisse romande dans cette importante commission.

Comité d'action pour le suffrage féminin

Le bureau du comité suisse d'action pour le Suffrage féminin, créé au moment du dépôt de la motion Oprecht, au Conseil national, a séjourné à Berne (au Daheim), le 12 octobre, sous la présidence de Mlle A. Quinche (Lausanne). Il a pris note d'une déclaration de M. G. Despland, conseiller d'Etat vaudois, selon laquelle le Conseil fédéral est fermement décidé, en dépit de la pétition de 1929 et des diverses motions déposées aux Chambres, à ne pas poser la question du suffrage féminin sur le plan fédéral, mais de la laisser discuter et résoudre par les Cantons.

Le comité a enregistré avec satisfaction le succès remporté au Comptoir suisse par le stand du Suffrage féminin et lui a accordé un subsidie de fr. 400.-; la dépense totale est de Fr. 1.700. Il faut que la vente des cartes postales reproduisant des tableaux de Anker, qui commencera en décembre, soit un succès, afin de pouvoir aider les comités d'action et les associations cantonales dans leurs campagnes. Les associations ayant adhéré au comité d'action, les associations pour le suffrage féminin notamment, tous ceux et toutes celles qui désirent le suffrage féminin doivent acheter des pochettes, en vendre autour d'eux, afin que ce soit un succès financier. Mmes Egli-Guttinger, à Zurich, et Mlle D. Lecoultre, du Secrétariat féminin, s'occupent activement de l'édition des cartes par la maison Conzett, à Zurich, qui y met beaucoup de bonne volonté. On recommande aux sociétés qui envoient des pochettes à leurs membres de substituer à la formule du compte de chègue de l'édition des cartes, à Zurich, leur propre chègue vert, afin que les cartes qu'elles ont achetées à Zurich leur soient payées à elles, et non à Zurich. On prie les suffragistes d'adresser au Secrétariat féminin à Zurich, pour la mi-novembre, des listes de personnes susceptibles de s'intéresser à nos cartes. Cette première édition de 7000 séries s'écoulera rapidement et l'on pourra faire de nouveaux tirages et envisager peut-être une expédition à tous les ménages dans plusieurs grandes villes.

La liste des conférencières et des conférenciers est à jour. Mme Thalman-Antenen, à Berne, prépare un manuel du conférencier. Le vœu a été émis que soient redonnés des cours pour conférenciers.

Le grand comité d'action, avec les représentants des 54 sociétés affiliées, sera probablement convoqué à la fin de février à Berne; l'Association des femmes bernoises et l'Association suisse des maîtresses de maison ont adhéré au comité d'action.

Femmes universitaires

L'Association vaudoise des femmes universitaires a eu son assemblée générale annuelle, le 13 octobre, au Lycéum, à Lausanne, sous la présidence de Mme B. Lang-Porchet (Lausanne). Durant l'exercice écoulé, l'Association s'est occupée de l'aide aux intellectuelles polonaises; elle a accueilli une Française et une Polonaise, organisés des séances comportant d'intéressants exposés. Elle entretient d'excellentes relations avec l'Association suisse, laquelle tiendra son assemblée annuelle, à Neuchâtel les 9 et 10 novembre prochain. Plusieurs bourses ont été offertes par l'Association internationale des femmes universitaires. L'association a fourni trois conférencières au Congrès féminin de Zurich. Mme Lang, qui a été appelée à siéger dans le comité de la Société académique vaudoise, a exprimé le vœu qu'on fasse toujours davantage appel aux femmes cultivées, au cœur large et compréhensif; le monde aura toujours plus besoin de leur collaboration.

Les comptes, présentés par Mme Recordon, pharmacienne, vérifiés par Mme Mellet, pharmacienne, et Mlle Virieux, professeur, ont été approuvés avec un léger boni; la cotisation annuelle a été portée de neuf à dix francs. Les statuts ont été modifiés de façon à avoir un comité de cinq membres au moins; Mme Bolomey et Mlle Dr Y. Pidoux (Lausanne) ont été aussitôt appelées à siéger dans le comité. Mme Lang représentera la section dans le comité central à la place de Mme Darbre, pharmacienne à Lausanne, parvenue au terme de son mandat.

La séance s'est terminée par la remarquable conférence que Mme Cécile Delhorbe a présentée au Congrès de Zurich, « La responsabilité des intellectuels », qu'elle a bien voulu redire pour les femmes universitaires. Avec une belle maîtrise, Mme Delhorbe s'est attachée plus spécialement à l'évolution du nationalisme allemand dès « Les Discours à la nation » de Fichte (1807) et du nationalisme français avec Michelet et Barrès, avec cette différence fondamentale que le chauvinisme français n'est pas guerrier. Les théories de Hegel, la sélection des races selon le darwinisme nous ont valu la guerre totale, la force créant le droit, le règne de la violence, et tout ce qui menace de mort notre civilisation.

S. B.

Scepticisme masculin et optimisme féminin.

Les journaux de notre ville ont rendu compte d'une façon fort intéressante et complète, des conférences, spectacles, concerts et entretiens qui ont meublé la Quinzaine européenne, en septembre. Mais n'avez-vous pas été frappés du scepticisme avec lequel ils considèrent les résultats possibles de semblables manifestations? Ces joutes oratoires sont vaines disaient-ils en substance, on ne convainc jamais personne dans ces sortes de discussions, chacun reste sur ses positions. A plus d'un, ces colloques semblaient un jeu futile de l'esprit.

Une tout autre impression s'est dégagée de l'analyse claire, rapide et concentrée que Mlle Jeanne Hersch, dr ès lettres, a donnée de cette Quinzaine à l'Association genevoise des Femmes universitaires. Nous ne voulons pas offrir ici un résumé de ce résumé, déjà trop succinct, au gré de chacune, mais nous ne voulons pas manquer de relever la conviction positive et tonifiante qui s'est imposée à l'auditoire.

Les organisateurs de la Quinzaine européenne n'avaient pas la naïveté de croire que les penseurs, invités par eux à Genève, se convertiraient les uns les autres et qu'au bout de deux semaines, on composerait un beau manifeste auquel tous auraient collaboré. S'il y a encore des personnes qui ont caressé cette illusion et qui pleurent de l'avoir perdue, c'est dommage, mais rien n'était plus faux que cette vision-là. Un esprit original, qui a consacré une partie de sa vie à l'élaboration d'un système, à son avis satisfaisant, ne saurait y renoncer brusquement parce qu'une autre théorie lui est proposée. La mission d'un « clerc » (M. Benda était parmi les orateurs) est d'exprimer sa conception des êtres et des choses aussi clairement et aussi complètement que possible, cette conception fut-elle parfois trop absolue.

CANTON DE VAUD

„LE GARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

Spécialité: La fiche comptable

Imprimerie Th. Ebechard

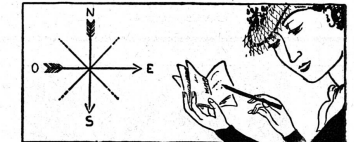
LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 23383

Pharmacie Morel
2, rue d'Italie - VEVEY

La synthèse utile et pratique des divers systèmes en présence se fait et se fera peu à peu parmi les auditeurs qui choisiront, à droite et à gauche, les suggestions les mieux adaptées aux besoins de notre temps: elle se fera parmi les auditeurs immédiats qui remplissaient les salles, parmi les auditeurs lointains que les émissions radiophoniques projetées atteindront, parmi les lecteurs des publications relatant les entretiens et conférences.

Ainsi, l'effort accompli pendant la Quinzaine européenne, portera des fruits et agira sur l'opinion publique, quand bien même il n'y eut pas d'accord de principe entre les personnalités invitées.

F. U.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 2 novembre:
GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, à 16 h. 45, après le thé qui a lieu à 16 h., une causerie de Mme G. Thélin, sur son Voyage en Amérique du Sud, aperçu sur l'Union internationale de Secours aux enfants.

Vendredi 8 novembre:
LAUSANNE: Suffrage féminin. Lyceum 20 h. 30. Reprise des séances mensuelles. Actualités suffragistes: Bâle, Genève, Congrès d'Interlaken.

Samedi 9 et Dimanche 10 novembre:
NEUCHÂTEL: Assemblée de l'Association suisse des femmes universitaires.

Samedi 23 novembre:
GENÈVE: Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, à 20 h. 30, une causerie de M. Du-four, du Service de l'Electricité, sur le nouveau tarif, avec projections.

Dimanche 24 novembre:
BERNE: Schulwart. Assemblée de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, nomination du bureau central qui passera de Lausanne (Mlle V. Disersen, présidente) en Suisse allemande.

N'oubliez pas l'action de Secours des Femmes Suisses aux Mères et Enfants affamés.
Commandez vos paquets chez votre fournisseur habituel. Versez votre contribution en argent aux Comptes de chèques postaux Zurich VIII 2116 - Lausanne II 1207.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

